

*A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de sa mort*

Texte inédit de Dietrich Bonhoeffer (1)

# Préparation au ministère pastoral

*Le texte qui suit se trouvait dans les documents du Conseil fraternel de la province de Saxe, redécouverts en 1982 sous le titre « Office de formation, candidats et pasteurs adjoints II ». Il est écrit avec la « Remington portable » de Bonhoeffer, plus d'une faute de frappe l'émaille; de plus il présente quelques corrections manuscrites de la main même de Bonhoeffer, ainsi que sa signature.*

*Il semble que Bonhoeffer aurait remis ce texte comme esquisse, en prévision d'une « Recommandation aux candidats à la préparation au ministère pastoral ». Ce texte, le Conseil fraternel de l'Eglise évangélique de l'Union de la Vieille-Prusse le préparait en vue de la session qui devait rassembler les dirigeants des offices de formation et les directeurs des séminaires pastoraux le 27 avril 1936. Il est aussi possible que Bonhoeffer ait remis ce texte à la commission constituée ce jour-là, afin d'élaborer des lignes directrices pour le temps de formation pratique du pasteur. Cette commission se composait du pasteur Schlingensiepen (Johannes?), du surintendant D<sup>r</sup> en théologie Albertz, du surintendant Staemler et du D<sup>r</sup> en théologie Bonhoeffer. Celui-ci fut ainsi associé par la commission à la démarche autour de la « Recommandation... ». Le protocole intégral du 27 avril 1936 est imprimé dans Jorgen Glenthoj « Dokumente zur Bonhoeffer-Forschung 1928-1945 », Kaiser-Verlag, 1969, pp. 199-201 (dans la série « Die Mündige Welt », vol. V).*

*Conformément aux documents de l'office de formation du synode confessant évangélique de Rhénanie (Section III, n° 1647), un certain vicaire Lohmann fit parvenir au Conseil de l'Union de la Vieille-Prusse, aux mains du D<sup>r</sup> en théologie Niesel à Dahlem, en date du 10 juin 1936 depuis Wuppertal, l'information suivante: « Nous vous remettons ci-jointes les lignes directrices pour la formation des vicaires, ou des candidats au séminaire pastoral, telles qu'elles ont été élaborées par M. le pasteur Schlingensiepen, M. le D<sup>r</sup> en théologie Bonhoeffer et d'autres. Des propositions de modification ne sont parvenues que d'un seul côté, et ont été introduites dans notre projet. »*

---

(1) Inédit de D. Bonhoeffer, paru dans la revue « Theologische Beiträge » en 1984, pp. 133-136. Ce texte a été traduit par Marc-Etienne Berron, Strasbourg.

*Le Conseil fraternel de l'Union de la Vieille-Prusse a ainsi, lors de sa session du 19 juin 1936, décidé le texte définitif de la « Recommandation aux candidats à la préparation au ministère pastoral ». Il a fait imprimer ce texte sur un dépliant de 4 pages chez Montanus Druck, Berlin W 35, et, comme je le suppose, fait envoyer aux services chargés de la formation, qui se rattachaient à l'Eglise Confessante.*

*Dans le texte définitif se trouvent les paragraphes suivants que Bonhoeffer a lui-même esquissés: 1. La préparation au ministère. 2. L'étude journalière. 3. L'apprentissage du vicariat. 4. Le séminaire pastoral. Le chapitre 3, après la ponctuation (...), ne comporte que deux phrases de Bonhoeffer lui-même; parce que manifestement ce chapitre, selon entente, ne devait pas être esquissé par lui. Cette partie occupe presque la moitié de l'ensemble et pourrait avoir été rédigé par Johannes Schlingensiefen. Les deux phrases de Bonhoeffer reprises ici, sont cependant remaniées de façon caractéristique: la relation de pasteur à vicaire, que Bonhoeffer avait formulée de manière fraternelle, a été décrite dans une perspective plutôt hiérarchique. Dans les autres chapitres 1, 2 et 4 de la version finale, le Conseil a modifié ça et là des termes caractéristiques de la première version de Bonhoeffer; le fil conducteur a cependant été conservé.*

Eberhardt Bethge.

## I. La préparation au ministère

Le candidat en théologie se prépare au ministère de prédicateur de l'Évangile. Il doit apprendre à placer toute sa vie au service de ce ministère. Le ministère exige la personne entière. Il exige une vie sous la Parole de Dieu. Chaque jour devra être placé sous l'exigence de cette Parole.

Le candidat recherchera une relation profonde et intense avec les Saintes Écritures; car il y trouve la vie éternelle. Au petit matin de chaque jour il se réservera un bon moment pour la prière, l'intercession, la méditation; il devra faire preuve en cela de beaucoup de fidélité et de patience. Il n'achèvera pas la journée sans la Parole de Dieu et sans recommander son Église, sa communauté, les siens et lui-même à Dieu. Il s'en tiendra tous les dimanches à la prédication et recevra fréquemment la grâce des sacrements.

Il saura qu'il conduit sa vie sous les yeux de Dieu devant la communauté chrétienne, et devra pour cela avoir toujours à l'esprit, qu'il n'est pas un homme libre, mais qu'il est lié par le ministère au-devant duquel il va. Il est tenu dans sa manière de vivre et dans ses relations, d'éviter tout scandale; il devra se garder de vouloir justifier et masquer des faiblesses humaines par des raisons théologiques. Il doit toujours garder en vue l'exhortation de Tite 1,7-9. Une division fixe de la journée évite

beaucoup d'errances et de tentations. On reconnaîtra l'homme aussi à ses apparences extérieures (Jes. Sirach 19,27). C'est pourquoi il se considérera dans tous les domaines comme quelqu'un devant être digne du ministère.

En tout ce qu'il a à faire comme citoyen, il servira uniquement la Vérité, et devra se savoir seul responsable devant la Parole de Dieu.

Le candidat doit l'obéissance à son Eglise et doit recevoir toute exhortation, conseil et recommandation, avec respect, dans une pleine confiance. Il doit à tout moment être disponible pour n'importe quel service exigé de lui, dans ce souci il mettra tout désir et tout intérêt personnels de côté. Sa vie appartient à l'Eglise. Mais il doit aussi savoir qu'il peut s'adresser pour toute question concernant sa profession et sa vie personnelle, à son pasteur ou à la direction de son Eglise, s'il ne trouve quelque aide chez d'autres jeunes frères.

## II. L'étude journalière

Le candidat doit se faire un devoir de lire quotidiennement un passage du Nouveau Testament et de l'Ancien Testament dans la langue originale. On attend de lui qu'il connaisse ainsi tout le Nouveau Testament et d'importants morceaux de l'Ancien Testament dans le texte original; de plus, on attend qu'il ait étudié à fond quelques écrits à l'aide des moyens scientifiques (concordance, dictionnaire, commentaire).

Le candidat doit connaître parfaitement les confessions de foi de son Eglise et être à même d'en parler (pour le Luthérien: le livre de Concorde, pour le Réformé: le Catéchisme de Heidelberg, la Confession Gallicane, la Confession helvétique postérieure, la Confession de Westminster). Il est conforme à la situation de l'Eglise Confessante que les Luthériens et les Réformés connaissent les plus importantes confessions de foi des autres confessions (pour le Luthérien: le Catéchisme de Heidelberg; pour le Réformé: la Confession d'Augsbourg, le Petit et le Grand Catéchisme). En plus de cela, on attend du candidat qu'il travaille une œuvre dogmatique d'une certaine importance.

Le candidat doit se constituer une connaissance approfondie des «Weltanschauungen» du temps présent. Il doit s'efforcer de se familiariser avec la vie ecclésiale de sa province.

Le candidat doit beaucoup apprendre par cœur, de préférence, beaucoup de passages de la Bible dans la version de Luther, au minimum trente chants du psautier, le Petit Catéchisme, respectivement les questions les plus importantes du Catéchisme de Heidelberg.

Quant au progrès de ses travaux, le candidat doit en rendre compte tant au responsable du vicariat qu'au directeur d'études.

### III. L'apprentissage du vicariat

(...) Le travail entre le pasteur et le vicaire ne peut être réalisé correctement, si les deux ne lisent pas ensemble et quotidiennement, la Parole de l'Écriture et ne soutiennent pas leur travail par la prière. Ainsi le vicaire trouvera en son pasteur un père spirituel (Seelsorger) et un frère.

### IV. Le séminaire pastoral

Dans le cadre du séminaire pastoral le candidat a pour la dernière fois une demi-année de tranquillité pour se préparer au ministère. Il y arrive maintenant avec ses premières expériences de travail pratique; il les repensera et les examinera à nouveau en communauté, avec les enseignants et les frères du séminaire.

Au séminaire pastoral, le candidat sera engagé dans un déroulement journalier strictement structuré par de solides méditations, vécues lors des recueils du matin et du soir. Il doit expérimenter l'aide d'un tel ordre pour une juste orientation de son travail et pour sa vie personnelle.

Le candidat doit durant cette période, le dimanche y compris, appartenir totalement à la fraternité du séminaire, et ne pas suivre des intérêts personnels. Il doit apprendre dans cette communauté quotidienne mue par la prière, par le culte et par le travail, à garder une bonne fraternité; il doit également être prêt à rendre à ses frères tout service, même le plus humble.

Au séminaire avec les frères comme avec les enseignants, il doit arriver à une communion où la relation d'aide dont il a besoin et qu'il recherche, soit centrale. Il doit pouvoir savoir que, dans cette perspective, enseignants et frères se tiennent à chaque moment à sa disposition.

L'approfondissement des Saintes Écritures, Ancien et Nouveau Testaments, sera au centre de son travail. Devenir adulte dans les Saintes Écritures doit être le but du pasteur évangélique. L'étude des confessions de foi lui servira d'équipement pour le combat de l'Église.

Prédication et catéchèse devront être travaillées et sérieusement discutées. Une introduction au travail de la relation d'aide sera spécialement importante.

Le temps du séminaire doit être, en dépit du travail, un temps de recueillement silencieux, en vue du ministère que le candidat doit être prêt à accepter au moment de l'ordination.